

L'approche environnementale de l'urbanisme dans les projets d'aménagement

Extension ou valorisation
urbaine, la ville
réunionnaise de demain

Atelier 3 : « Extension ou
valorisation urbaine, la ville
réunionnaise de demain »
- Mobilités et
programmation

Le vendredi 11 décembre 2015

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Sommaire

Editorial	1
Intervenants.....	2
La démarche en quelques mots	8
ADEME – AGORAH, un partenariat autour des enjeux de la ville durable.....	9
Un cycle d'ateliers et de visites de sites	11
Le contenu de cet atelier (Thème 2)	12
Une collaboration partenariale – par l'AGORAH :.....	12
La présentation de la démarche – par l'ADEME :.....	12
Le Schéma Régional d'Infrastructures et des Transports (SRIT) et son évaluation environnementale– par la Région Réunion et l'AGORAH.....	13
Retours d'expériences sur l'intégration de la démarche environnementale dans les projets d'aménagement des différents projets évalués – par LEU REUNION et SICLE AB.....	13
Partage d'expériences sur les opérations de la ZAC Cœur de ville à La Possession et la ZAC de Sans-Souci mettant en valeur les questions de programmation, de densité – par la SEMADER	13
Retours d'expériences sur « les mobilités durables – faire la ville des courtes distances » – par le TCO.....	14
Programme.....	15
Remerciements.....	17



Editorial

Pour poursuivre les réflexions sur la ville réunionnaise de demain et promouvoir une vision commune de l'aménagement et du développement durable auprès des acteurs de l'aménagement à La Réunion, l'ADEME Réunion s'est associée à l'AGORAH, agence d'urbanisme de l'île.

Par le biais de ses missions fondamentales (observatoire, étude et centres de ressources), l'agence d'urbanisme a su valoriser un savoir-faire et une expertise aujourd'hui mis à contribution dans l'accompagnement de l'ADEME Réunion. Cette démarche partenariale constitue ainsi une valorisation de l'évaluation de sept projets d'aménagement ayant bénéficié d'un dispositif d'accompagnement AEU®, Approche Environnementale de l'Urbanisme, réalisée par le groupement Leu, SICLE AB et GB2 à l'initiative de l'ADEME Réunion.

Sous la forme d'un cycle de sept ateliers et de deux visites de sites, il s'agit ainsi d'animer les réseaux d'acteurs pour appréhender et partager avec eux les pratiques et les savoirs faire en termes de développement durable dans les opérations d'aménagement. Ces événements échelonnés de fin novembre à mi-décembre 2015, s'articuleront autour de quatre grandes thématiques :

- *Gouvernance et Pilotage dans les projets d'aménagement,*
- *Extension ou valorisation urbaine, la ville réunionnaise de demain*
- *Faire des quartiers en renouvellement urbain des quartiers exemplaires ?*
- *Sociologie des usages et des usagers.*

Par ce biais, il est ainsi proposé des moments d'échanges et de propositions autour de l'approche environnementale dans les projets d'aménagement, élément fondamental de la ville réunionnaise durable.

Delphine DE DEA
Directrice Générale
AGORAH

Jean Michel BORDAGE
Directeur Régional
ADEME Réunion



Intervenants



Fabien PICGIRARD
Ingénieur Efficacité Énergétique,
ADEME Réunion

Diplômé de l'INSA de Toulouse, il est en charge des programmes d'efficacité énergétique à l'ADEME. Il a une expérience de 15 ans, passée à l'international (Espagne, Equateur, USA) du côté bureau d'études et institutionnel. Ses domaines d'interventions sont plutôt axés sur la maîtrise de l'énergie et la qualité environnementale dans les secteurs tertiaires et du logement. En 2012, il a porté l'axe « aménagement » développé par l'ADEME Réunion afin de finaliser le travail sur le premier appel à projets AEU. Depuis le montage AEU sur la ZAC de Beausejour, il accompagne les collectivités et institutionnels sur certains axes de leur programme d'aménagement (concertation sur ZAC Ville et Port, développement durable sur la ville de La Possession, reconversion de friches sur le Port).



Delphine DE DEA
Directrice Générale, AGORAH
Urbaniste qualifiée OPQU



Formée à la sociologie urbaine et à la gestion de projets complexes, c'est un ancien aménageur et un responsable d'études prospectives et évaluatives issues de politiques publiques nationales et territoriales. Cette expérience lui a permis de diriger pendant quatre ans le Pôle Points d'étape de l'ANRU (Direction de la Stratégie et du Développement des Programmes), et de piloter des programmes innovants et d'ampleur pour des maîtrises d'ouvrage publiques diverses. Guidée par un urbanisme humaniste respectueux de l'identité des lieux, elle dirige aujourd'hui l'agence d'urbanisme à La Réunion, et propose des concepts créatifs et participatifs innovants pour l'ensemble des acteurs du territoire réunionnais et des Mascareignes.

Nelly LAURET
Chargée de mission Service Transports et
Déplacements
CONSEIL REGIONAL



Diplômée en transports, elle dispose d'une expérience de 2 ans dans le domaine des transports de marchandises (affrètement) et travaille depuis 4 ans en tant que chargée de mission au sein de la Direction Transport et Déplacements de la Région Réunion.

Ces expériences lui ont permis non seulement d'acquérir des compétences liées à l'exploitation et à l'organisation des transports (transport de marchandises) mais aussi de disposer de connaissances en termes de pilotage et de suivi de projets.

Les projets qu'elle mène lui permettent d'aller à la rencontre des acteurs du territoire et de mieux appréhender les enjeux liés aux déplacements à La Réunion.



Matthias LE PESQ
 Chef de projet PDU / Référent mobilités Ecocité
 TCO



Ingénieur transports et géographe de formation, il travaille depuis trois ans au sein du service études et prospective de la Direction des transports du TCO.

Auparavant en charge des questions de mobilités durables auprès du Groupement des Autorités Responsables de Transports (GART), il porte un regard complet sur les mécanismes qui permettent le nécessaire métissage des approches de mobilités, d'aménagement du territoire et d'environnement. Son parcours transdisciplinaire désormais assez classique s'enrichit d'une expérience à l'international sur plusieurs projets de développement urbain intégré au Mexique, à Tunis et à Djibouti pour le compte de l'Agence Française de Développement (AFD).



Sandrine ROUSSOT
 Responsable du Pôle Aménagement
 SEMADER

Diplômée de l'Ecole des Ingénieur de la Ville de Paris, en 2001. Elle poursuit ses études à HEC Paris en Master Management de Grands Projets et y soutient sa thèse en 2002.

De 2002 à 2007, elle rejoint la société EGIS pour la conduite opérationnelle de Travaux de Génie Civil de la construction du TGV Est. Puis en 2007 elle intègre la Ville de Boulogne-Billancourt, pour suivre en co-gestion avec le Directeur Général Délégué de la SAEM l'aménagement de la ZAC Seguin Rives de Seine (74 Ha, 930 000 m² constructibles – 802 M€ d'investissement). En 2012, elle y est nommée Directeur Général Adjoint des Services pour accompagner l'ensemble des opérations d'aménagement de la ville de Boulogne-Billancourt (26,5 M€ d'investissement annuels).

En 2014 elle intègre la SEMADER en tant responsable du Pôle l'aménagement.





Stéphanie ANDRE
 Chef de projet – Urbanisme & Environnement
 LEU Réunion



Urbaniste titulaire d'un MASTER II en urbanisme et d'un MASTER I en environnement, elle participe aux études urbaines et environnementales, afin de placer les enjeux du développement durable au cœur des projets.

Forte de son expérience professionnelle, depuis près de 10 ans à La Réunion et en métropole au sein du CETE Méditerranée, elle a acquis une connaissance pluridisciplinaire de l'aménagement (urbanisme, aménagement, environnement, enquêtes sociales et bâties) indispensable pour l'appréhension des projets et des dynamiques territoriales.



Isabelle CLAUDEPIERRE
 Gérante SICLE AB

Diplômée de l'INSA Lyon Génie Civil et Urbanisme et d'un Mastère de Management de l'Environnement, elle a appréhendé l'aménagement et l'environnement au Brésil (1 an), puis au Cameroun (4 mois) avant de rejoindre La Réunion, en 1991.

Ayant pratiqué la maîtrise d'œuvre en bureau d'études techniques pendant 10 ans, elle s'est consacré ensuite à l'assistance à Maîtrise d'Ouvrage dès 1998. Créatrice et animatrice (2 ans) de l'association Abaque destinée au partage de réflexions interprofessionnelles autour de la qualité environnementale du cadre bâti (reconnaitances Auditrice et Référente certification CERTIVEA et CERWAY HQE Aménagement et construction réhabilitation, de l'habilitation AEU et Bilan Carbone).

Ses activités depuis 24 ans l'amènent à appréhender des processus de pilotage de projet et des aspects techniques étendus (aménagement, construction, développement durable...).



Aurélié RIGAL

Responsable du Pôle Urbanisme de l'AGORAH,
Directrice **d'études Ingénierie et Composition**
Urbaines



Diplômée en Urbanisme, Aurélié RIGAL dispose d'une expérience de 10 années en tant qu'aménageur tant en périmètre urbain dense qu'en territoire rural. Ses domaines d'intervention s'étendent de l'aménagement au renouvellement urbain, de la réalisation d'équipements au pilotage de projets. De par son expérience, elle apporte à l'AGORAH une expertise dans des volets différents tels que l'analyse urbaine, l'ingénierie, l'aménagement, le développement durable, la politique de la ville, la planification ou encore l'urbanisme économique et commercial



Aude MATHIEU

Chargée d'études Mobilités Durables
Et Equipements Publics

Référente AGORAH auprès des services techniques ou d'urbanisme des collectivités, elle dispose d'une connaissance de terrain des projets d'aménagements et des équipements publics. Issue d'un cursus d'urbanisme et d'une formation en gestion urbaine, transports, et développement touristique, son regard généraliste lui apporte les qualités de distanciation nécessaires à l'élaboration de la réflexion. Elle a ainsi pu avec l'AGORAH accompagner des collectivités dans des démarches d'ingénierie urbaine, comme par exemple, lors du montage des dossiers d'appel à manifestation d'intérêt pour la « revitalisation des centres bourgs ».



La démarche en quelques mots

L'ADEME, établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est en charge de l'accompagnement de la transition écologique et énergétique.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'ADEME met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre, et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

Suite aux engagements nationaux lancés entre 2008-2010 (évaluation nationale de l'ensemble du dispositif AEU et Grenelle de l'Environnement), l'ADEME a fait évoluer la démarche de l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) vers l'AEU2. Cette approche est avant tout une méthodologie mise au service des collectivités locales et des acteurs de l'urbanisme pour les aider à prendre en compte les principes et finalités du développement durable dans leurs projets. Elle propose une approche transversale et intégrée aux différentes échelles de projets. Les finalités du développement durable y sont traitées de manière systémique en les croisant avec les enjeux environnementaux liés au projet : énergie et climat, déplacements, déchets, eau, biodiversité et paysages, sols et sites pollués, bruit, pour aboutir à un ensemble de solutions.

L'AEU2 définit cinq grands objectifs :

- Faire émerger des choix consensuels,
- Anticiper les évolutions sociétales,
- Encourager les projets plus créatifs et des réponses innovantes,
- Favoriser les projets générateurs d'économies ultérieures et porteurs d'une qualité du cadre de vie,
- Promouvoir les projets ancrés dans la réalité locale et participant au développement durable du territoire.

Bien que la démarche d'appel à candidatures sur l'AEU ne soit pas reconduite depuis deux années, l'ADEME REUNION souhaite ré-impulser la mise en œuvre des démarches environnementales pour accompagner tout projet d'aménagement (projet opérationnel, document de planification, ...). Elle souhaite aussi proposer à travers ces évaluations une vision commune de l'aménagement et du développement durable auprès des acteurs de l'aménagement à La Réunion et s'inscrire dans la poursuite des travaux engagés par l'Etat sur l'élaboration d'un livre blanc sur la ville durable réunionnaise.

De par ces thèmes de réflexion communs, l'ADEME Réunion s'est associée à l'AGORAH, agence d'urbanisme partenariale et publique, créée à La Réunion dès 1992 pour éclairer et animer la réflexion stratégique dans les domaines de l'aménagement. Elle participe ainsi à la construction du futur projet de territoire de l'île et de son influence dans l'Océan Indien. En s'appuyant sur ses trois principes fondateurs que sont l'OBSERVATION de l'évolution de La Réunion, l'EXPERTISE et la production d'études inhérentes à l'urbanisation de l'île, et l'ANIMATION de centres de ressources qui fédèrent les réseaux d'acteurs, l'agence développe des réflexions couvrant les champs de l'urbanisme, de l'habitat, et du développement durable (principalement les déchets et les risques naturels).

ADEME – AGORAH, un partenariat autour des enjeux de la ville durable

C'est dans cette démarche sur l'approche environnementale de l'urbanisme, que l'ADEME Réunion a confié au groupement LEU, SICLE AB et GB2 en 2014, la conduite d'une évaluation de 6 projets ayant fait l'objet d'une AEU (la ZAC Beauséjour à Sainte-Marie, la ZAC Carreau jardin à Bras-Panon, le PRU de Saint-Paul, la RHI de Saint-Louis, la ZAC de la Madeleine à Saint-Benoit et la ZAC de la Saline) et d'un projet emblématique et environnementalement performant (la ZAC Cœur de Ville à La Possession).

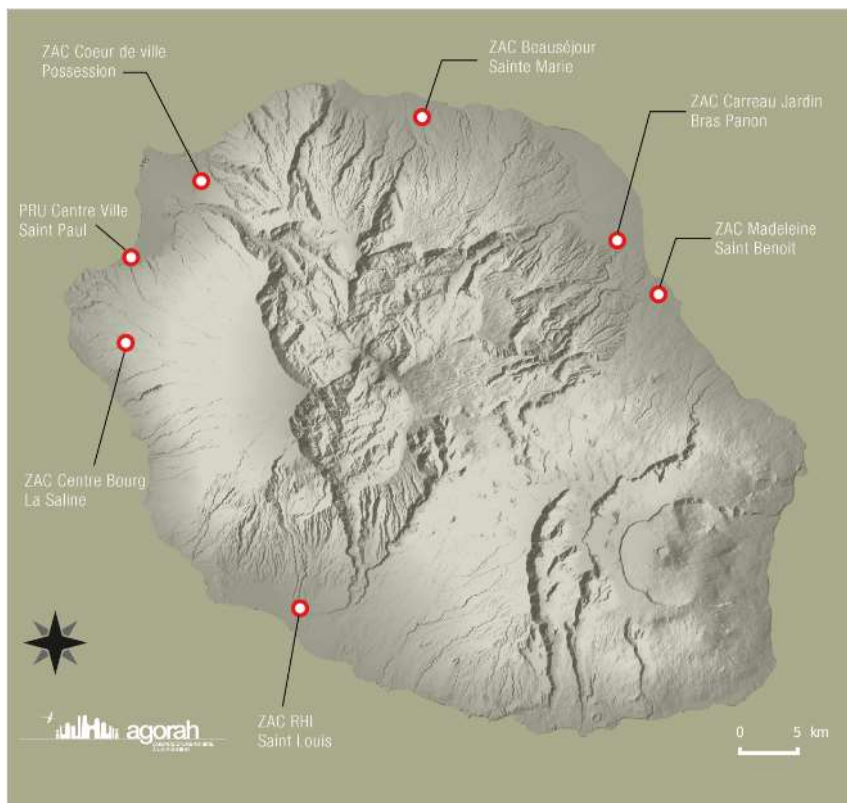
L'évaluation réalisée par le groupement a été très exhaustive sur les 7 projets, dont la réflexion s'est orientée sur trois grandes thématiques :

- La contextualisation du projet ;
- L'analyse du portage politique et du mode de gouvernance de projet ;
- L'évaluation des trois thèmes structurants : programmation, transport/mobilité, gestion de l'eau/paysage et biodiversité.



La méthode analytique employée par les bureaux d'études a permis de produire une évaluation dont la restitution sera l'objet des présents ateliers.

C'est à ce titre que l'ADEME a confié à l'AGORAH l'accompagnement auprès des réseaux d'acteurs pour appréhender et partager les savoirs et savoir-faire en termes de développement durable, par l'organisation d'ateliers et de visites de sites valorisant les investigations menées par le groupement.



Un cycle d'ateliers et de visites de sites

Pour valoriser l'évaluation menée par le groupement, et échanger avec les acteurs locaux sur les pratiques de la mise en œuvre des préoccupations environnementales dans les projets d'aménagement et de renouvellement urbain, il est proposé un cycle d'ateliers et de visites, selon le planning détaillé ci-dessous :

Thème 2 : Extension ou valorisation urbaine, la ville réunionnaise de demain,

- ✓ Atelier 3 – L'attractivité des villes nouvelles par l'accessibilité et les modes de déplacement alternatif / Conception et programmation d'une nouvelle ville – Interventions de Matthias Le Pesq (Chargé de mission - TCO) et Sandrine Roussot (Chargée de développement - SEMADER) : **11 décembre 2015 matin** (présent livret).

Thème 3 : Faire des quartiers en renouvellement urbain des quartiers exemplaires ?

- ✓ Atelier 4 – Développement durable, énergie, environnement et mobilité dans les quartiers en renouvellement urbain – Interventions de Florence Desnost (Direction de l'aménagement - Ville du Port) et Anne-Sophie Hainsselin (Responsable du pôle urbanisme durable et international – ANRU) en visioconférence depuis le siège de l'ANRU : **14 décembre 2015 après-midi**.

Thème 4 : Sociologie des usages et des usagers.

- ✓ Atelier 5 – Les outils de sensibilisation et d'appropriation des usagers aux enjeux du développement durable - Interventions de Simon Brochut en visioconférence depuis le siège de l'ANRU (Chargé de mission Pôle d'Appui Opérationnel - ANRU), de Sébastien Clément (Jardin planétaire), de GB2 et de TECHNE CITE : **17 décembre 2015 après-midi**.

En conclusion, une séance de restitution de l'ensemble du cycle sera proposée au premier trimestre 2016.

La participation aux ateliers et/ou aux visites de sites sont possibles sur inscription par mail, auprès de Mademoiselle Aurélie Rigal à l'adresse suivante : rigal@agorah.com.



Le contenu de cet atelier (Thème 2)

Cet événement s'inscrit dans le cycle d'ateliers et de visites de sites organisés en partenariat par l'ADEME Réunion et l'AGORAH. Ce second atelier intitulé « Extension ou valorisation urbaine, la ville réunionnaise de demain », et animé par l'ADEME Réunion et l'AGORAH, s'insère comme un temps d'échanges autour de la mise en œuvre de démarches environnementales dans les projets d'aménagement.

Pour cela, l'après-midi se décompose en plusieurs interventions thématiques d'experts.

Une collaboration partenariale – par l'AGORAH :

Après une présentation de l'AGORAH, agence d'urbanisme de La Réunion, de sa gouvernance, de son rôle, de ses missions, de son équipe, Delphine DE DEA, Directrice Générale, présentera le partenariat mis en œuvre entre l'ADEME Réunion et l'agence, ses enjeux et ses modalités de réalisation. Avant de clore son propos introductif, elle présentera les différents intervenants à ce premier atelier et le planning prévisionnel des prochaines animations.

La présentation de la démarche – par l'ADEME :

En tant que représentant de l'ADEME Réunion, Fabien PICGIRARD, Ingénieur Efficacité Énergétique, présentera l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU) comme méthodologie au service des collectivités locales et des acteurs de l'urbanisme et proposant une approche transversale et intégrée aux différentes échelles de projets, dont les finalités du développement durable y sont traitées de manière systémique en les croisant avec les enjeux environnementaux.

En tant qu'appui aux maîtres d'ouvrage, cette démarche a été déployée sur de nombreux projets du territoire réunionnais. Ainsi, l'ADEME Réunion a mené une mission d'évaluation de la mise en œuvre de cette méthodologie sur sept opérations différentes. Dans son allocution, Fabien PICGIRARD reviendra ainsi sur la genèse de cette mission, son contenu, ses enjeux, sa finalité et présentera une synthèse des premiers ateliers.

Retours d'expériences sur l'intégration de la démarche environnementale dans les projets d'aménagement des différents projets évalués – par LEU REUNION et SICLE AB

Stéphanie ANDRE, Chef de projet Urbanisme & Environnement à LEU REUNION, abordera à travers l'exemple du projet de la ZAC de La Saline et de la ZAC Carreau Jardin à Bras Panon une approche innovante du projet d'aménagement au sein duquel les questions de programmation, de fonction, de densité, de composition urbaine et de mobilité ont contribué à la conception du projet d'aménagement.

Isabelle Claudepierre, SICLE AB, dressera à partir de l'évaluation réalisée sur les sept projets d'aménagement étudiés, un portrait sur la thématique de la mobilité à travers les opérations évaluées : quelles études, quels diagnostics, quelle infrastructure, les relations EPCI/aménageur, la transcription des modes doux dans les projets. ...

Le Schéma Régional d'Infrastructures et des Transports (SRIT) et son évaluation environnementale – par la Région Réunion et l'AGORAH

A travers la présentation du Schéma Régional d'Infrastructures et des Transports (SRIT) et du Plan Régional Vélo (PRV) et de leurs évaluations environnementales, Nelly LAURET de la Région Réunion et Aude MATHIEU de l'AGORAH, illustreront les orientations et les préconisations de documents de planification à l'échelle régionale en termes de mobilité et leurs incidences sur l'environnement.

Partage d'expériences sur les opérations de la ZAC Cœur de ville à La Possession et la ZAC de Sans-Souci à Saint-Paul – par la SEMADER

Sandrine ROUSSOT, Responsable du pôle Aménagement à la SEMADER, illustrera à travers deux opérations d'aménagement les questions de programmation, de fonctionnalités, de densité ou encore de mobilité.



Retours d'expériences sur « les mobilités durables – faire la ville des courtes distances » – par le TCO

Matthias LE PESQ, Chef de projet PDU / Référent mobilités Ecocité au TCO, présentera à travers le document de planification de l'EPCI – le SCOT – et le projet de l'EcoCité, l'armature urbaine de l'Ouest du territoire réunionnais. Il présentera ensuite les nouveaux projets mis en œuvre par le TCO : Neau Kar'Ouest, le Plan de Déplacements Urbains (PDU) et les Zones d'Aménagement et de Transition vers les Transports (ZATT).

Programme

8h30 – Accueil des participants

8h45 – Ouverture de séance

- Introduction de Delphine DE DEA, Directrice Générale de l'AGORAH.

9H00 – Présentations thématiques

- La démarche AEU2 et les axes de stratégies environnementales sur les projets d'aménagement - Fabien PICGIRARD, ADEME REUNION.
- Retours d'expériences sur les enjeux programmatiques, les fonctionnalités, les pôles d'échanges, la densité, ou encore les questions de mobilité à travers les projets évalués – Stéphanie ANDRE, LEU Réunion et Isabelle CLAUDEPIERRE, Sicle AB.
- Présentation du Schéma Régional des Infrastructures de Transports et de son évaluation environnementale – Nelly LAURET, Région Réunion et Aude MATHIEU, Chargée d'études Mobilités Durables et Equipements Publics, AGORAH.

10H00 – Échanges et débats avec les participants suivis d'une pause-café

10H30 – Présentations thématiques

- Partage d'expériences autour des opérations de la ZAC Cœur de ville à La Possession et la ZAC de Sans-Souci à Saint-Paul mettant en valeur les questions de programmation, de fonctionnalités, de densité ou encore de mobilité – Sandrine ROUSSOT, Responsable du pôle Aménagement, SEMADER
- Présentation de la mobilité durable : « Faire la ville des courtes distance » sur le territoire du TCO - Matthias LE PESQ, Chef de projet PDU / Référent mobilités Ecocité au TCO

11H30 – Échanges et débats avec les participants

12H00 – Clôture de la séance

REMERCIEMENTS

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible par la collaboration et aimable participation de :

Le Directeur Régional de l'ADEME :

Jean Michel BORDAGE

Les intervenants :

- Sandrine ROUSSOT
- Matthias LE PESQ
- Stéphanie ANDRE
- Isabelle CLAUDEPIERRE
- Fabien PICGIRARD

L'équipe de l'AGORAH

- Delphine DE DEA
- Aurélie RIGAL
- Aude MATHIEU
- Fabienne SOUMILA

L'AGORAH est une agence partenariale publique. Elle remercie à ce titre sa Présidente, Fabienne COUPEL-SAURET, et l'ensemble de ses membres pour la possibilité donnée à chacune de ses actions.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Directrice de publication : Delphine DE DEA
Conception : David BURGER / agorah

Les droits de reproduction
(textes, cartes, graphiques, photographies)
sont réservés sous toutes formes.

agorah
agence d'urbanisme à La Réunion

140, rue Juliette Dodu - CS 91082
97404 Saint-Denis CEDEX

0292 219 500

www.agorah.com

© 2015 / agorah

